

## Compte rendu du Conseil d'école du mardi 12 juin 2018.

### Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1  
Mme POIRRIER-FONTES, Enseignante de la classe CE1/CE2  
Mme RAFFIER, Enseignante de la classe PS/MS  
Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2  
Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CP/CE1  
Madame RAMON, Enseignante de la classe de PS/GS  
Madame LE GUILLOUX, Représentante de parents élus titulaire  
Madame BERARD, Représentante de parents élus titulaire  
Madame NEYERS, Représentante de parents élus titulaire  
Madame SZENAK, Représentante de parents élus titulaire  
Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education  
Monsieur ROUCHY, CM délégué

**Personnes absentes excusées :** Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe MS/GS, Madame FABREGAS effectuant le temps de décharge de Madame ENNEBATI-IGRAN, Monsieur WARGNIER, Représentant de parents élus titulaire, Monsieur GILLOT, Représentant de parents élus titulaire Monsieur DELAFOSSE, Représentant de parents élus titulaire, Monsieur CAMMAN, DDEN

Début de séance : 18h10.

### 1. Effectifs de l'année en cours et effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018/2019.

Il y a actuellement 183 élèves dans l'école.

#### Structure des classes :

Classe de PS/MS de Mme RAFFIER : 14 PS et 13 MS soit 27 élèves  
Classe de PS/GS de Mme RAMON: 13 PS ; 11 GS soit 24 élèves  
Classe de MS/GS de Mme COURIVAUD : 15 MS ; 11GS soit 26 élèves  
Soit un total de 77 élèves en maternelle.  
Classe de CP/CE1 de Mme TABARANI : 18 CP et 8 CE1 soit 26 élèves  
Classe de CE1/CE2 de Mme POIRRIER-FONTES : 15 CE1/ 11 CE2 soit 26 élèves  
Classe de CE2/CM1 de Mme ENNEBATI-IGRAN: 10 CE2 / 16 CM1 soit 26 élèves  
Classe de CM1/CM2 de Melle JUNIUS : 6 CM1/ 22 CM2 soit 28 élèves  
Soit un total de 106 élèves.

Pour la rentrée 2018/2019, à ce jour il y aurait 17 élèves de PS, 27 de MS, 29 de GS, 22 de CP, 18 de CE1, 21 de CE2, 22 de CM1 et 21 de CM2.

La structure prévisionnelle est la suivante :

PS/MS : 9 PS, 15 MS soit 24 élèves  
PS/GS : 8 PS, 16 GS soit 24 élèves  
MS/GS : 12 MS, 13 GS soit 25 élèves  
CP : 22  
CE1/CE2 : 18 CE1, 8 CE2 soit 26 élèves  
CE2/CM1 : 13 CE2, 14 CM1 soit 27 élèves  
CM1/CM2 : 8 CM1, 21 CM2 soit 29 élèves.

Deux élèves de CE2 et un élève de CM1 devraient arriver durant le premier trimestre. 1 élève de PS en attente de dossier d'inscription.

L'équipe pédagogique reste dans l'ensemble stable. Seule Madame POIRRIER-FONTES change d'école et prend une direction d'une école maternelle. Un nouvel enseignant sera sur le poste à la rentrée.

### 2. Les projets de l'école

- a) Opération Lire c'est partir : cette opération visant à favoriser la lecture à la maison en achetant des livres neufs à bas prix a été renouvelée. Plus de 200 livres ont été commandés.
- b) La photographie individuelle a eu lieu le vendredi 16 mars 2018.
- c) Tous les élèves d'élémentaire ont participé à la rencontre « course longue » organisée par la circonscription, le 9 avril 2018. Les distances de tous les élèves participants, mises bout à bout nous permettrait d'arriver à Saint Petersburg. Les élèves de l'école ont parcouru au total : 2566 tours soit 205 280 mètres!
- d) Le spectacle de fin d'année et l'exposition sur le cinéma a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin. Plus de 450 personnes sont venues.
- e) Les élèves de CM2 sont allés visiter le collège le jeudi 24 mai toute la journée. Ils ont pu participer à des cours et manger à la cantine afin de découvrir une journée au collège.
- f) Les sorties scolaires :
- g) La visite de la Closerie Falbala n'ayant pas pu se faire sur le trajet retour à cause de la neige, les élèves de la classe s'y sont rendus le vendredi 16 mars.
- h) Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 sont parties au Futuroscope les 22 et 23 mars. Ce fut une belle expérience enrichissante pour tous. Tout s'est très bien passé.

- i) Les élèves de PS/MS et PS/GS feront leur sortie de fin d'année au parc zoologique de Thoiry le mardi 26 juin toute la journée.
- j) Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se rendront au Labymaïs le mardi 3 juillet. (C'est un labyrinthe dans les champs)
- k) Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 iront rencontrer leurs correspondants le lundi 2 juillet et visiteront par la même occasion les grottes d'Arcy sur Cure.

### 3. Le projet d'école.

L'équipe pédagogique a élaboré le nouveau projet d'école 2018/2021. Celui-ci comporte deux orientations :

- I. Améliorer les performances des élèves en orthographe. Objectifs opérationnels : mémoriser les mots outils, mémoriser et investir les règles d'orthographe et de grammaire, maîtriser le langage oral en enrichissant le lexique et la syntaxe.
- II. Développer le respect et l'esprit citoyen des élèves. Objectifs opérationnels : amener les élèves à s'entraider et se respecter, mener des actions citoyennes.

### 4. La coopérative et le financement des projets

Il reste à ce jour 1818,22 euros sur le compte de l'école.

La vente de sets de table a permis un bénéfice de 625 euros qui a permis de financer une partie des projets. La vente de photos individuelles a permis un bénéfice de 900 euros. Les différents projets ont permis de baisser le deuxième paiement des familles pour la classe de découverte des élèves de MS/GS. Le deuxième paiement était initialement de 40 euros, il a pu être baissé à 20 euros soit un total pour les familles pour ce voyage de 60 euros (sur 240 au départ)

### Questions des parents d'élèves :

#### QUESTIONS ECOLE

**Remplacement de Mme COURIVAUD : quelles sont les possibilités de gestion en cas de non remplacement ? A-t-on des nouvelles du rectorat ? Sait-on déjà ce qu'il se passera à la rentrée à ce sujet ?**

Les élèves sont accueillis et répartis dans les autres classes. L'après-midi les enseignantes de maternelles se répartissent les élèves : Mme RAFFIER prend tous les MS et Madame RAMON tous les GS. Les effectifs sont élevés au réveil des petits (jusqu'à 47 élèves).

Un remplaçant sera présent du vendredi 15 juin au vendredi 22 juin inclus. Pas d'information pour la suite du remplacement ni pour la rentrée. Les parents d'élèves élus ont envoyé un courrier à l'Inspection tout comme la mairie. Les parents d'élèves élus s'interrogent sur les actions qu'ils peuvent mener afin d'avoir un remplaçant rapidement ou au moins à la rentrée. L'équipe pédagogique leur répond d'envoyer des lettres à l'Inspection de l'Education Nationale afin d'exprimer leurs inquiétudes.

**Tenue correcte : serait-il possible d'avoir des précisions sur la « tenue correcte » que peuvent avoir les élèves à l'école ?**

Comme il est stipulé sur le règlement intérieur de l'école, il est indispensable que les enfants viennent avec une tenue correcte. Ce qui est entendu est une tenue où les enfants seront à l'aise : les robes dos nues, souvent trop grandes, les débardeurs qui ne tiennent pas aux épaules ou tout distendus, les shorts très courts (où souvent le sous vêtement est apparent après une heure à l'école), les tenues de plage ne font pas partie des tenues correctes. Les enfants passent leur temps à essayer de se rhabiller. Ces tenues concernent particulièrement les filles d'élémentaire.

Les tongs ou claquettes sont également interdites pour des raisons de sécurité. Elles ne maintiennent pas le pied. Les enfants jouent et courent durant les récréations et ce type de chaussures favorise les chutes ou pieds qui se tordent.

**Etude : pouvez-vous nous dire comment est organisée l'étude ?**

L'étude est faite par deux enseignantes chaque soir. Une récréation avec goûter a lieu de 16h40 (heure effective où les enfants se trouvent dans la cour) et 17H00/17H10 ( si les enfants n'ont pas beaucoup de devoirs). Puis montée en classe ( dans deux classes différentes). Les enfants s'installent et commencent leurs devoirs. Les enseignantes privilégient la lecture des élèves de CP en début de séance. Puis dès qu'ils ont terminé une tâche, les élèves viennent voir l'enseignante pour se faire corriger ou interroger. Parfois, ils se mettent par 2 ou 3 pour s'interroger mutuellement. A la fin de l'étude, les élèves sont emmenés à la grille pour certains et pour d'autres ils sont emmenés à la garderie. RAPPEL : il s'agit d'une étude surveillée et non d'une étude dirigée. Les enseignantes ne doivent normalement pas corriger, interroger et vérifier les devoirs faits.

#### QUESTIONS MAIRIE

**CANTINE : Nous demandons à avoir el détail du système de points mis en place pour la cantine afin de l'étudier un peu plus avant. Nous avons consulté une nutritionniste spécialisée en obésité de l'enfant à ce propos, il apparaît que ce type de pratique peut être contreproductive et stigmatisante. Nous souhaiterions cependant être certains de la teneur du « règlement » (il y a par exemple une différence entre « goûter » et « finir »)**

Ce système a été abandonné depuis le mois d'avril car il ne fonctionnait pas avec les enfants de l'école. Il est cependant toujours demandé aux enfants de goûter les plats qui sont servis : parfois certains finalement aiment et mangent, d'autres n'aiment pas mais ne sont pas forcés à manger la totalité de l'assiette.